



Assemblée générale

Distr. générale
3 août 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 115 de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves

Programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en l'application de la résolution 66/114, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte des dispositions prises pour poursuivre l'exécution du programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage, ainsi que des efforts entrepris pour mieux faire connaître au public du monde entier les activités commémoratives et l'initiative visant à ériger un mémorial permanent.

En étroite collaboration avec les États membres de la Communauté des Caraïbes et l'Union africaine, le Département de l'information a organisé, la dernière semaine de mars 2012, plusieurs activités pour marquer la cinquième Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Le 15 mai 2012, un concert a été donné dans la salle de l'Assemblée générale. Le thème des activités commémoratives de 2012, « Honorer les héros, les résistants et les survivants », rend hommage à ceux qui, hier, se sont battus contre l'esclavage et à ceux qui ont lutté contre les conséquences du racisme et des préjugés et qui continuent de le faire aujourd'hui.

Le Département de l'information s'est appuyé sur son réseau de centres d'information répartis dans le monde entier pour diffuser le message de la commémoration à l'échelle internationale et pour promouvoir les activités qu'il mène en partenariat avec des organisations de la société civile résolues à faire mieux connaître les dangers du racisme et de la discrimination raciale, ainsi que les conséquences de l'esclavage et de la traite des esclaves.

* A/67/150.



I. Introduction

1. Le 17 décembre 2007, dans sa résolution 62/122, l'Assemblée générale a déclaré le 25 mars Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.
2. Dans la même résolution, elle a prié le Secrétaire général, agissant en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et s'appuyant sur les travaux engagés par cette dernière, en particulier sur son projet de Route de l'esclave, de mettre en place un programme d'action éducative visant à faire bien connaître aux générations futures les causes, les conséquences et les enseignements de la traite transatlantique des esclaves, ainsi que les dangers du racisme et des préjugés.
3. Dans ses résolutions de suivi, y compris la résolution 66/114, l'Assemblée générale a en outre prié le Secrétaire général de lui rendre compte des dispositions prises pour poursuivre l'exécution du programme d'action éducative, ainsi que des efforts entrepris pour mieux faire connaître au public du monde entier les activités commémoratives et l'initiative visant à ériger un mémorial permanent.
4. Le présent rapport fait suite à ces demandes.

II. Historique

5. La traite transatlantique des esclaves a été la plus grande migration forcée de l'histoire de l'humanité. L'exode massif d'Africains vers d'autres régions du monde pendant 400 ans est sans précédent. Les conséquences de cette migration sont manifestes aujourd'hui, comme l'attestent les nombreuses personnes d'ascendance africaine qui peuplent le continent américain. Le public ne connaît guère la traite des esclaves et les conséquences durables qu'elle a eues sur les sociétés du monde entier. Il importe de saluer le rôle joué par les esclaves et leurs descendants dans les sociétés qui les ont asservis.
6. Dans l'organisation des activités commémoratives de 2012, on s'est attaché à souligner que le fait de faire mieux connaître la traite transatlantique des esclaves pouvait être l'occasion d'illustrer l'incidence qu'elle continue d'avoir sur le monde actuel. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui continuent de subir les conséquences profondes de l'esclavage, qui se manifestent par les idées préconçues, la haine, les préjugés et l'intolérance. Connaître l'histoire et ceux qui se sont érigés contre l'esclavage peut constituer une source de fierté et de motivation pour les générations présentes et à venir et les éclairer dans leur façon de régler les problèmes actuels.

III. Les héros, les résistants et les survivants

7. Le thème de 2012, « Honorer les héros, les résistants et les survivants », rend hommage à ceux qui, hier, se sont battus contre l'esclavage et à ceux qui, aujourd'hui, continuent de lutter contre les conséquences du racisme et des préjugés.
8. Dans toutes les activités commémoratives de cette année, les héros et les résistants anonymes qui se sont sacrifiés pour mettre un terme à la traite transatlantique des esclaves ont été mis à l'honneur. Leur histoire a été racontée et

leurs images diffusées à la séance commémorative de l'Assemblée générale, à des tables rondes, à des conférences universitaires, dans des manuels, sur des affiches, à des expositions et sur des sites Web.

9. Pour la commémoration de 2012, trois visages étaient reproduits en fond de la carte de la traite transatlantique des esclaves : celui de Zumbi, le dernier Chef du *quilombo* de Palmares au Brésil, celui d'Harriet Tubman, l'une des pionnières du Chemin de fer clandestin aux États-Unis et celui à l'effigie des innombrables résistants et survivants anonymes de la traite transatlantique des esclaves.

IV. Activités de commémoration

10. Des activités de commémoration ont été organisées au Siège et dans les autres offices des Nations Unies. Au Siège, la commémoration de 2012 a débuté avec la réalisation d'un programme d'une semaine, du 23 au 30 mars, et s'est poursuivie avec un concert donné dans la salle de l'Assemblée générale le 15 mai et une exposition présentée au Siège du 27 mars au 10 juin.

Table ronde organisée par le Département de l'information et des organisations non gouvernementales

11. Organisée par le Département de l'information et diffusée sur Internet, la réunion des organisations non gouvernementales tenue sur le thème « Honorer les héros, les résistants et les survivants » a marqué l'ouverture de la cérémonie de commémoration le 23 mars. Sasha Turner, professeur adjoint d'histoire à l'Université de Quinnipiac, Rita Pemberton, professeur d'histoire à l'Université des Antilles, et Herb Boyd, écrivain, journaliste et militant, ont fait des exposés. Animée par le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information, la table ronde avait pour objet d'examiner la question de l'origine géographique des Africains victimes de la traite transatlantique des esclaves et de constater le lien entre la traite des esclaves et les droits des femmes.

12. Les participants à la table ronde ont rendu hommage aux multiples héros et héroïnes méconnus qui ont lutté contre le système de l'esclavage au moyen de diverses stratégies. Ils ont également salué plusieurs héros célèbres qui ont organisé la résistance, notamment Nanny des Marrons de la Jamaïque, Toussaint L'Ouverture, Julian Fedon, le général Buddhoe, Samuel « Daddy » Sharpe, Olaudah Equiano et Phyllis Wheatley, poétesse et première femme afro-américaine publiée.

Réunion commémorative solennelle de l'Assemblée générale

13. Les activités de commémoration ont surtout été marquées par la réunion commémorative solennelle de l'Assemblée générale, tenue le 26 mars. Le Vice-Secrétaire général a donné lecture du message suivant du Secrétaire général :

La traite transatlantique des esclaves a été une tragédie, à cause de la cruauté intrinsèque de l'esclavage et de l'ampleur qu'il a prise ainsi qu'en raison de son caractère systématique et organisé. Un groupe d'êtres humains – les marchands, les propriétaires et tous ceux qui ont participé à cette ignoble entreprise et en ont profité – en a écrasé un autre, niant jusqu'à son humanité.

Dans leurs déclarations, le Président de l'Assemblée et les représentants des groupes régionaux et du pays hôte ont souligné les effets dévastateurs de l'esclavage et lancé

un appel pour que ce douloureux chapitre de l'histoire ne soit jamais ni oublié ni reproduit.

14. La déclaration liminaire a été prononcée par Rick Kittles, Directeur scientifique d'African Ancestry, une entreprise de généalogie implantée à Washington. D^r Kittles, qui est également professeur adjoint au Département de médecine et à la Division d'épidémiologie et de biostatistique de l'University of Illinois (Chicago), a expliqué pourquoi il importait d'instruire les jeunes d'ascendance africaine sur leur histoire.

15. Les danseurs et les percussionnistes du Ballet national du Cameroun ont présenté un spectacle reconstituant le voyage des Africains qui avaient été capturés dans leurs villages, emmenés de l'autre côté de l'océan, vendus comme esclaves et installés dans les plantations des Amériques.

Expositions et manifestations culturelles et culinaires

16. Deux expositions – une exposition itinérante à visée éducative et une exposition plus sophistiquée destinée à la commémoration annuelle au Siège de l'ONU – ont été montées en 2012. Celle du Siège comprenait des objets et des images issus de collections privées et des images historiques provenant du Centre Schomburg pour les recherches sur la culture noire, de Yale University Press, de la National Portrait Gallery de Washington et de nombreuses sources universitaires. Elle comportait également des cartes extraites de l'*Atlas of the Transatlantic Slave Trade* (Atlas de la traite transatlantique des esclaves), deux diaporamas, des documents audio de la Radio des Nations Unies présentant des entretiens avec des universitaires, des chercheurs et des descendants d'esclaves, disponibles en anglais, espagnol, français, kiswahili et portugais, ainsi qu'une installation de l'artiste haïtiano-américain Alex Locadia. Conçue et mise sur pied par le Département de l'information, l'exposition itinérante sera envoyée dans plusieurs endroits en 2013, en coopération avec le réseau des centres d'information des Nations Unies.

17. Le vernissage de l'exposition a eu lieu dans le hall des visiteurs, le 27 mars, et a été marqué par les déclarations du Président du Comité du mémorial permanent et du Ministre camerounais de la culture. Une manifestation mettant à l'honneur les spécialités culturelles et culinaires de l'Afrique, des Caraïbes et des Amériques a ensuite été organisée dans le hall de l'Assemblée générale. Scott Barton, chef et consultant culinaire, a évoqué les similarités historiques entre les aliments et les pratiques culinaires des pays africains et ceux des pays où les esclaves avaient été emmenés. Cette manifestation a également été marquée par un spectacle du Ballet national du Cameroun et une séance de musique de type steel pan donnée par un musicien de Trinité-et-Tobago.

Projection d'un film documentaire

18. Le documentaire intitulé *Slavery by Another Name: The Re-Enslavement of Black People in America from the Civil War to World War II* (L'esclavage sous un autre nom : Le peuple noir de nouveau réduit en esclavage en Amérique de la guerre civile à la Deuxième Guerre mondiale) a été projeté le 28 mars. Inspiré de l'ouvrage éponyme de Douglas A. Blackmon, récompensé par le prix Pulitzer, le film s'attaque à la croyance selon laquelle l'esclavage aux États-Unis aurait disparu avec la proclamation d'émancipation en 1863. Il décrit comment les Afro-Américains ont été soumis au travail forcé dans le Sud pendant la Reconstruction après la guerre de

Sécession et jusqu'au XX^e siècle. Après la projection, le producteur du film, Sam Pollard, a tenu une séance de questions-réponses avec un public composé de représentants d'États Membres et de la société civile et d'étudiants.

Vidéoconférence mondiale à l'intention des collégiens et lycéens

19. Quelque 600 élèves d'établissements secondaires ont participé à une vidéoconférence mondiale dans cinq pays et territoires – États-Unis, Gambie, Ghana, République dominicaine et Bermudes. Cette manifestation interactive visait à rapprocher les membres de sociétés partageant un même passé, celui de la traite transatlantique des esclaves, afin de leur permettre d'échanger des récits concernant les héros, les résistants et les survivants de leur région, de faire connaître l'ampleur du mouvement de résistance à l'esclavage, d'examiner les séquelles de l'esclavage et leur lien avec le racisme et les préjugés et de réfléchir à des mesures concrètes permettant de lutter contre ces problèmes.

20. L'intervenant principal de la conférence, Christopher Moore, conservateur et chercheur en histoire au Centre Schomburg pour les recherches sur la culture noire de la bibliothèque municipale de New York, a évoqué sa participation à la restauration de l'African burial ground (cimetière africain) dans le sud de Manhattan. Des dirigeants de mouvements d'élèves ont animé la conférence.

21. Un certain nombre d'images et de documents ont été publiés sur le site Web de la Journée internationale de commémoration, d'où ils peuvent être téléchargés. En outre, avant la vidéoconférence, le Département de l'information a créé deux pages Facebook présentant des guides d'étude – l'un à l'intention des élèves et l'autre à l'intention des enseignants.

22. Un questionnaire a été distribué au Siège de l'ONU à l'issue de la vidéoconférence. Une sélection de réponses à la question : « Qu'avez-vous appris de nouveau sur la traite transatlantique des esclaves en participant à la conférence de cette année? » est présentée ci-après :

- Je ne savais pas qu'il y avait autant de ressemblances entre l'esclavage dans les autres pays et l'esclavage en Amérique.
- Je n'avais jamais entendu d'histoires personnelles, ne connaissais pas de héros et ne savais pas quel âge avaient les enfants victimes de la traite transatlantique des esclaves.
- Je ne savais pas à quel point l'esclavage avait pesé sur les autres pays, ni qu'il n'avait pas complètement disparu.
- Je n'avais pas entendu parler de Joseph Cinque, un héros de la traite transatlantique des esclaves qui s'est révolté et a réussi à être libéré et renvoyé en Afrique.
- Je ne savais pas que l'esclavage avait touché aussi les très jeunes enfants, et pas seulement les hommes et les femmes dans la force de l'âge.
- Je ne savais pas que l'esclavage n'avait pas concerné que les États-Unis et l'Afrique.
- J'ai appris que l'esclavage avait beaucoup influé sur le développement des pays des Caraïbes.

- Je ne savais pas que nous étions tous liés par un morceau de notre passé.
- Je ne savais pas que la traite des esclaves avait touché aussi les Caraïbes.
- Je ne savais pas que l'esclavage existait encore dans le monde.
- Je ne savais pas qu'il y avait eu des enfants de 10 à 12 ans parmi les esclaves.
- Je n'avais jamais entendu parler du cimetière africain de New York et ne savais pas que Wall Street avait été un marché aux esclaves.

Émissions radiophoniques

23. Un des faits marquants de la semaine de commémoration de 2012 a été la diffusion de plusieurs programmes radiophoniques sur la traite des esclaves, qui comprenaient notamment des entretiens sur le sujet avec des universitaires, des chercheurs et des descendants d'esclaves au Brésil, à Cuba, au Ghana et en Jamaïque, ainsi que la rediffusion d'émissions plus anciennes sur la question. Une page spéciale donnant accès à des programmes en anglais, en espagnol, en français, en kiswahili et en portugais a été créée sur le site Web de la Radio des Nations Unies.

Concert à la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves

24. Le 15 mai, un concert organisé par le Département de l'information en partenariat avec la Mission permanente de la Jamaïque et avec le concours des États membres de la Communauté des Caraïbes et de l'Union africaine a été donné dans la salle de l'Assemblée générale. Il s'agissait de faire mieux connaître la traite transatlantique des esclaves et ses séquelles persistantes ainsi que le mémorial permanent qui sera érigé à la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

25. À l'occasion du concert, le Président de l'Assemblée générale a fait une déclaration, un message vidéo du Secrétaire général a été diffusé et le Président du Comité du mémorial permanent et le Président du Groupe des États d'Afrique ont formulé des observations. Sheila Walker, anthropologue des cultures et Directrice exécutive d'Afrodiaspora, Inc., a fait un rappel historique et montré une présentation vidéo. Les artistes étaient Rachelle Jeanty (compositeur-interprète haïtienne), Mbaye Dieye Faye and Sing Sing Rhythm (Sénégal), Chen Lo and The Lo Frequency (groupe de hip hop américain composé de six membres) et le groupe de reggae Third World (Jamaïque). Le concert a été diffusé sur Internet (en direct et archivé) et retransmis en direct à la télévision dans la région de New York. Il a également été diffusé sur plusieurs chaînes africaines partenaires du réseau Canal France International.

Sensibilisation par le biais des centres d'information des Nations Unies en collaboration avec des organisations de la société civile et des États Membres

26. Les centres d'information et les services et bureaux des Nations Unies dans le monde entier ont organisé des activités visant à sensibiliser l'opinion publique à la Journée internationale de commémoration, en collaboration avec des partenaires

locaux, notamment les gouvernements hôtes, les médias, la société civile, les associations de jeunes et les établissements universitaires et culturels.

27. Les activités menées par différents centres au cours de la semaine de commémoration sont résumées ci-après :

a) Affichage visible du message de Secrétaire général à l'occasion de la Journée internationale de commémoration sur les sites Web des centres d'information, et diffusion rapide de celui-ci à l'intention des médias et de la société civile;

b) Organisation, par le centre d'information d'Accra, d'une excursion à l'intention de 160 élèves et professeurs de six écoles ghanéennes au fort de Cape Coast, site du patrimoine mondial de l'UNESCO. À l'issue de l'excursion, les élèves ont été invités à remettre une composition artistique sur le thème « La porte de non-retour : revivre l'expérience de la traite transatlantique des esclaves »;

c) Organisation, par le centre d'information d'Antananarivo, de conférences dans une université à l'intention de cinq écoles, avec des exposés, la projection d'un film, un récital poétique et un concours artistique;

d) Projection du film de l'UNESCO intitulé *Routes de l'esclave : une vision globale* au centre d'information de Brazzaville. Quelque 300 collégiens et lycéens ont participé au débat qui a suivi la projection;

e) Organisation, à l'intention d'élèves et de professeurs, d'une excursion au comptoir de traite de Bagamoyo (République-Unie de Tanzanie) par le centre d'information de Dar es-Salaam en collaboration avec la Youth of the United Nations Association et le Ministère tanzanien du tourisme et des ressources naturelles;

f) Exposition de photos, d'affiches, de livres, de films, de cartes et de brochures dans 10 collèges et lycées du Burkina Faso, au Parlement et au centre d'information de l'Ouagadougou, à l'intention des élèves, des parlementaires, des autorités nationales, de la société civile, des médias et du grand public;

g) Conférence sur l'esclavage et les droits de l'homme donnée au District Six Museum par le Directeur du centre d'information de Pretoria à l'intention de représentants du monde universitaire et de la société civile. District Six, au Cap, a été un haut lieu de la lutte contre l'apartheid et une zone d'installation des esclaves Malay libérés;

h) Publication, sur le site Web du centre d'information de Cuba, du Mexique et de la République dominicaine, de la première partie d'un ouvrage électronique comprenant des essais de chercheurs et d'autres experts de la région sur divers aspects de l'héritage africain et de son influence sur les sociétés et les cultures. En coordination avec les autorités responsables de l'enseignement, des écoles associées à l'UNESCO et d'autres partenaires, le centre a organisé plusieurs programmes d'activités avec des collégiens et des lycéens d'établissements publics et privés, dont la projection du film de l'UNESCO intitulé *Routes de l'esclave*, qui a été suivie de tables rondes et d'ateliers artistiques;

i) Production, par le centre d'information d'Ankara, d'une version modifiée de l'exposition du Siège de l'ONU et installation de celle-ci dans la plus grande station de métro de la ville, où le trafic journalier est estimé à 500 000 personnes.

Les panneaux d'exposition ont été traduits en turc et devraient transiter par d'autres villes de Turquie;

j) Organisation d'une exposition, d'un séminaire, d'un récital poétique et d'une courte pièce de théâtre à l'intention d'élèves des grandes classes et d'associations de jeunes au centre d'information de Dhaka.

28. La commémoration de 2012 a permis d'institutionnaliser davantage, au sein de la communauté internationale, la Journée internationale, qui est célébrée dans un nombre croissant de pays.

V. Information et ressources

29. À l'occasion de la commémoration de 2012, le Département de l'information a créé une identité visuelle, une affiche, une bannière et des cartes postales sur le thème « Honorer les héros, les résistants et les survivants ».

30. Il a également créé un site Web dans les six langues officielles de l'ONU afin de faciliter l'accès de tous aux activités commémoratives. Ce site offre des ressources éducatives sur la traite transatlantique des esclaves, présente le message du Secrétaire général et le programme des activités organisées au Siège et partout dans le monde, raconte le récit des héros figurant sur l'affiche et donne accès à des documents connexes.

31. Dans le cadre de son programme de diffusion, le Département a facilité la diffusion en direct sur le Web de manifestations organisées au titre de la célébration. Des extraits ont également été mis à la disposition de stations de télévision à travers le monde par le biais du programme UNifeed. Le Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias a fourni des services à des journalistes qui couvraient des manifestations commémoratives. La Radio et la Télévision des Nations Unies, les services de diffusion de l'Organisation des Nations Unies sur le Web et le Centre d'actualités de l'ONU ont tous couvert les manifestations commémoratives.

32. Les activités de commémoration ont été couvertes par différents types de médias, dont *Antigua Observer*, l'agence de presse Xinhua, People's Daily Online, Radio Cadena Agramonte (station de radio cubaine), le *Jamaica Observer*, le *Miami Herald*, africanewswire.com, africanspotlight.com, afriquejet.com, allafrica.com, blacktiemagazine.com, caraiacreolenews.com, caribbeanlifeneews.com, caribseek.com, correodelorinoco.gob.ve, elespectador.com, indiablooms.com, in-jamaica.com, jamaica.gleaner.com, jamaicans.com, modernghana.com, newKerala.com, newsroomamerica.com et scoop.co.nz. De nombreuses institutions culturelles et de recherche ont également publié des informations sur les activités organisées, notamment Afro-Ubuntu en Uruguay, Fundación Drecca en Colombie, AfiaviMag.com en France, ainsi que Coalition to Preserve Reggae Music et University and Community Action for Racial Equity aux États-Unis d'Amérique.

VI. Activités menées par les États Membres

33. Différents États Membres ont communiqué des informations sur leurs programmes éducatifs nationaux, comme le leur avait demandé l'Assemblée

générale au paragraphe 8 de sa résolution 66/114. Les activités menées à ce sujet sont résumées ci-dessous :

a) El Salvador a intégré l'esclavage dans son système éducatif, plus précisément dans son programme d'études sociales de l'enseignement secondaire et tertiaire. Le programme couvre différentes questions, telles que l'histoire de l'esclavage dans les Amériques et sur le territoire national, notamment l'abolition de l'esclavage en Amérique centrale par l'Assemblée constituante, en 1823, et la guerre civile aux États-Unis, et aborde la protection contre les formes contemporaines d'esclavage telles que définies par les instruments internationaux. Le Ministère de l'éducation a mis à disposition des manuels scolaires et des guides d'étude en la matière;

b) La Grèce a intégré l'esclavage et la traite des esclaves dans son programme d'éducation sur les droits de l'homme de l'enseignement primaire et secondaire. Les notions et principes essentiels de l'enseignement interculturel figurent aux programmes des écoles, notamment le respect de la diversité, l'égalité des chances et la citoyenneté démocratique;

c) Les autorités jamaïcaines ont collaboré avec plusieurs organisations afin de sensibiliser l'opinion publique à l'esclavage. Les activités du Ministère de la jeunesse et de la culture sont guidées par la politique culturelle nationale, qui encourage et favorise la sensibilisation à l'histoire et aux expressions culturelles de la Jamaïque et qui est mise en œuvre par plusieurs organes : la commission jamaïcaine de développement culturel, qui encourage les activités et les programmes culturels; l'Institute of Jamaica, dont relèvent plusieurs musées et bibliothèques, notamment l'African Caribbean Institute of Jamaica/Jamaica Memory Bank; le Jamaica National Heritage Trust, chargé de la déclaration, de la préservation et de la maintenance des sites et des monuments nationaux, dont plusieurs sont mêlés à la traite transatlantique; et le Jamaica Intellectual Property Office, qui protège les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques. Le Ministère de l'éducation a élaboré le programme en faveur de la culture dans l'éducation, qui encourage l'étude des représentations, des symboles et des héros nationaux, la réflexion à leur sujet et leur utilisation, ainsi que la participation aux manifestations commémorant ou célébrant des accomplissements locaux et nationaux et il engage les écoles à se rendre dans les lieux présentant un intérêt historique et culturel. Le programme prévoit la nomination, dans chaque établissement, d'un responsable de la culture chargé de surveiller l'application du programme lui-même. Plusieurs établissements d'enseignement tertiaire, comme l'Université des Antilles, proposent des études universitaires axées sur le patrimoine;

d) La Jordanie a intégré l'esclavage et la traite des esclaves, y compris le régime féodal et ses conséquences, dans les modules d'éducation civique et nationale des programmes d'enseignement pour les classes de 8^e, 9^e, 11^e et 12^e;

e) Le Kenya a fait figurer l'esclavage et la traite des esclaves au programme des établissements d'enseignement primaire et secondaire. Le Ministère de l'éducation kényan a recommandé que l'étude de la question soit renforcée dans le cadre de la révision du programme, qui aura lieu bientôt;

f) Au Qatar, le Conseil suprême pour l'éducation a fait figurer le thème de l'esclavage et de la traite des esclaves au programme scolaire sous la question du

développement et de la promotion des droits de l'homme, sur la base de la liberté, qui comprend deux éléments : les droits de l'homme et la lutte contre l'esclavage;

g) Au Sénégal, le Ministère de l'éducation nationale a établi à l'intention des élèves du secondaire un programme sur l'histoire de l'esclavage et la traite des esclaves qui prévoit une visite de la maison des esclaves située sur l'île de Gorée et/ou la conduite d'un projet y relatif; les écoles sénégalaises membres du Système des écoles associées pour l'éducation en vue de la coopération et de la paix internationales, qui relève de l'UNESCO, participent à des activités de commémoration de l'abolition de l'esclavage et des victimes de la traite des esclaves;

h) En Espagne, le programme de l'enseignement secondaire prévoit un module social et civil obligatoire. Dans cette optique, le Ministère de l'éducation, de la culture et des sports espagnol a mis au point du matériel d'enseignement traitant notamment de l'esclavage. Le thème fait également l'objet d'une démarche multidisciplinaire qui a conduit à l'élaboration de plusieurs projets, parmi lesquels le projet « La route de l'esclave », un produit multimédia destiné aux élèves de l'enseignement primaire qui a obtenu une récompense;

i) Au Togo, l'histoire de l'esclavage et la traite des esclaves figuraient déjà au programme des établissements d'enseignement primaire et secondaire avant l'indépendance du pays. Le programme scolaire fait actuellement l'objet d'une révision visant à sensibiliser davantage les générations présentes et futures à l'esclavage et à la traite des esclaves en vue de favoriser le dialogue et la compréhension entre les peuples. Le nouveau programme est mis au point parallèlement à un projet plus large sur la route de l'esclave dans le golfe de Guinée.

VII. Contribution de l'UNESCO au programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves

34. Dans le cadre de la stratégie définie pour son projet intitulé « La route de l'esclave : résistance, liberté, héritage », l'UNESCO a réalisé un nouveau film pédagogique intitulé *Une histoire à ne pas oublier* afin d'exploiter davantage le potentiel du matériel audiovisuel de sensibiliser l'opinion publique à la tragédie de la traite des esclaves et de l'esclavage et à leurs conséquences pour les sociétés modernes. Une brochure pédagogique y relative a également été publiée à l'intention des jeunes.

35. Le projet a pu être réalisé grâce à la généreuse contribution financière du Gouvernement bulgare. D'une durée de 35 minutes, le film, dans lequel des hommes et des femmes victimes de l'esclavage racontent leur expérience, fait appel à des archives, des œuvres d'art contemporain, des extraits de film et d'autres sources. Parrainé par le célèbre joueur de football français Lilian Thuram et produit avec l'aide du Système des écoles associées pour l'éducation en vue de la coopération et de la paix internationales, le film met en scène plus de 300 jeunes et une cinquantaine de professionnels de l'enseignement provenant de différentes régions. Une projection en avant-première a été organisée en avril 2012 au siège de l'UNESCO à Paris, en présence de la Directrice générale, de plusieurs personnalités et de 250 jeunes. Le film a été diffusé en mai 2012 par la chaîne de télévision France Ô lors de la journée nationale de commémoration de l'abolition de

l'esclavage et de la traite des esclaves. Une émission-débat a été enregistrée à l'UNESCO pour l'occasion, en présence de collégiens mais aussi d'experts, parmi lesquels la Ministre française de la justice, Christiane Taubira.

36. Depuis sa sortie, le film a été projeté lors de plusieurs grandes manifestations culturelles organisées dans le monde entier, notamment le 16 juin sur l'île de Gorée, dans le cadre du projet éducatif de l'UNESCO sur la traite négrière transatlantique intitulé « Briser le silence », et le 1^{er} juillet au festival Ketu Koti à Amsterdam, un festival apprécié du public qui est célébré chaque année pour commémorer l'abolition de l'esclavage dans les anciennes colonies néerlandaises.

37. Actuellement disponible en version française et anglaise, le film sera diffusé par des stations de télévision dans différentes régions du monde et pourra également être regardé sur le site Web de l'UNESCO. Il est également prévu de le sortir en DVD afin de garantir la diffusion la plus large possible.

VIII. Activités futures

38. Le Département de l'information renforcera encore sa collaboration avec les États Membres concernant la célébration annuelle de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Il recherchera des moyens pratiques et novateurs de mener des activités éducatives sur le thème de la traite transatlantique des esclaves à différents endroits de par le monde. Un premier examen des résultats de l'enquête menée à l'issue de la vidéoconférence organisée à l'intention des élèves de l'enseignement secondaire a confirmé l'importance de l'action éducative pour garantir une meilleure compréhension des conséquences de la traite transatlantique des esclaves. Le Département s'appuiera sur les résultats de l'enquête pour développer plus avant ses efforts dans le domaine de l'action éducative.

39. Le Département continuera à promouvoir pleinement l'initiative concernant le mémorial permanent. Les États Membres appartenant à la Communauté des Caraïbes et à l'Union africaine jouent un rôle de premier plan dans sa planification, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour les partenariats et l'UNESCO. Les Centres d'information des Nations Unies participeront aux activités de sensibilisation.

40. Le Département s'efforcera de consolider les partenariats existants et de bâtir des relations avec des établissements de recherche, des écoles, des universités et d'autres établissements d'enseignement qui étudient la traite des esclaves et de faire connaître les dangers du racisme et des préjugés. Il intensifiera sa collaboration avec l'UNESCO, notamment en diffusant les supports pédagogiques qui auront été établis dans le cadre du projet « La route de l'esclave ».

41. Le Département cherchera à consolider les partenariats établis en 2012 et lors des commémorations précédentes avec des organisations de la société civile, des musées et des établissements universitaires et culturels. Il étudiera la possibilité pour ces partenaires de coorganiser ou de parrainer des activités commémoratives dans leurs locaux, afin d'étendre la gamme des activités et de toucher un public encore plus large.